



## COMMUNIQUÉ

### **Projet d'éoliennes sur le Schwyberg Les organisations de protection de la nature demandent une étude d'impact sérieuse**

**Dans le canton de Fribourg, un projet de parc éolien au Schwyberg est en phase préparatoire. Si les organisations environnementales sont favorables à la promotion des énergies renouvelables, elles rappellent toutefois que les parcs éoliens sont soumis aux études d'impact sur l'environnement (EIE). Dans le cas du Schwyberg, elles constatent que les promoteurs n'ont pas encore évalué l'impact potentiel des installations sur les oiseaux, alors que la région est une voie de migration importante. Elles sont intervenues dans ce sens auprès de la Direction de l'économie et de l'emploi.**

Le projet de parc éolien sur le Schwyberg est présenté par ses promoteurs comme pionnier. Les plus grandes éoliennes de Suisse devraient couvrir les besoins de 9'000 ménages (36 GWh/an). Les organisations environnementales saluent ce projet car le recours aux énergies renouvelables est indispensable pour faire face au défi climatique. Elles demandent toutefois qu'il soit également pionnier dans sa manière de prévenir et traiter les impacts environnementaux. Le projet du Schwyberg est le premier projet de ce type sur territoire fribourgeois. Par conséquent, toutes les précautions doivent être prises pour minimiser les atteintes, notamment en matière de protection de la faune et du paysage.

#### **Des impacts potentiels importants**

Plusieurs études ont mis récemment en évidence l'impact considérable des éoliennes sur les populations d'oiseaux par le biais des collisions qu'elles provoquent, en particulier pour les grands oiseaux (cigognes et rapaces par exemple) et sur les migrateurs\*. Les chauves-souris, elles aussi, représentent une catégorie d'animaux pouvant payer un lourd tribut à ce type d'installations.

Les infrastructures d'accès aux installations (routes) peuvent, en l'absence de mesures adéquates, augmenter fortement la pression humaine et les dérangements à la faune dans des sites souvent préservés.

La préservation des paysages doit aussi être prise en compte dans le choix des sites.

Les organisations rappellent qu'elles sont opposées à l'implantation de parcs éoliens dans les sites protégés et les sites classés à l'inventaire fédéral des paysages IFP.

#### **Rapport d'impact bâclé ?**

Dans le cas du Schwyberg, l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, le Cercle ornithologique de Fribourg, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du Paysage FP, Mountain Wilderness, Nos Oiseaux,

Pro Natura Fribourg et le WWF Fribourg, émettent des réserves quant au sérieux avec lequel l'EIE a été menée. Le rapport d'impact (RIE), dont le cahier des charges n'a été que récemment avalisé par les services cantonaux, est un élément important de la mise à l'enquête du projet prévue ce printemps déjà. Si l'on sait par exemple qu'aucune étude ornithologique sur l'impact potentiel du projet sur les oiseaux n'a encore été entreprise, il sera impossible pour les promoteurs de présenter un RIE crédible.

### **Un projet qui doit montrer l'exemple**

Les associations demandent au canton de ne pas agir à la légère et d'exiger des promoteurs un RIE complet. Le travail ne doit pas être bâclé pour des raisons d'agenda. En ce qui concerne le volet touchant aux oiseaux, la Station ornithologique suisse possède les compétences et le matériel requis (utilisation du radar pour étudier le flux migratoire) pour effectuer les investigations nécessaires.

« Le recours aux énergies renouvelables ne dispense pas les promoteurs de réaliser des études d'impact complètes, au vu de l'influence potentielle importante de ces projets sur le paysage et la biodiversité » ont déclaré, unanimes, les représentants des 7 organisations. Elles ont écrit aux services cantonaux et au chef de l'Economie et de l'Emploi pour les rendre attentifs aux lacunes potentielles du dossier et les prier de traiter le projet éolien du Schwyberg de manière exemplaire du point de vue de la nature et du paysage afin de ne pas créer un dangereux précédent pour les futurs projets de production d'énergie renouvelable.

### **Informations complémentaires :**

- ASPO/BirdLife Suisse: François Turrian, directeur romand, tél. 079 318 77 75
- Fondation pour la Protection et l'aménagement du Paysage FP: Roman Hapka, responsable romand, tél. 079 601 76 64
- Pro Natura Fribourg: Yolande Peisl, chargée d'affaires, tél. 026 422 22 06 / 079 401 24 17

*\* Référence : Horch, P. & V. Keller (2005) : Windkraftanlagen und Vögel – ein Konflikt ?, Sempach, 62 p.*